

Theux conserve son réseau d'eau : priorité au personnel

La réflexion long terme sur la remise du réseau d'eau menée dans un premier temps montre que c'est une opportunité financièrement intéressante. L'analyse à court terme intégrant la volonté du Collège de n'augmenter ni les taxes ni la dette, démontre que sur les 5 années à venir, sans licenciement des ouvriers du service, il est impossible de remettre le réseau sans impact sur le budget de la commune. En conséquence, ne voulant pas licencier, le Collège a décidé de ne pas remettre le réseau d'eau à la SWDE. Le Collège communal de Theux s'est penché ce jeudi 5 décembre sur le dossier de la remise du réseau d'eau à la SWDE. La réflexion sur le dossier du réseau d'eau menée dans un premier temps portait sur le long terme (au-delà de 5 ans). Cette analyse tenait compte du compte communal de l'eau, validé par le comité ... de l'eau, qui montre un résultat négatif de l'activité quand les amortissements sont intégrés au calcul. Par ailleurs, sur les 6 dernières années, 1,9 millions d'euros ont été investis dans le réseau. Sur les prochaines années, un investissement de l'ordre de 1 million d'euro sera nécessaire pour entre autres les deux chantiers de Spixhe et Polleur, le renouvellement de conduites, l'achèvement du remplacement des raccordements en plomb, de même que la protection des captages. Sur ce terme (plus de 5 ans), la remise du réseau d'eau reste une opportunité à étudier. L'analyse du dossier s'est ensuite poursuivie au niveau du court terme (moins de 5 ans). Dans cette analyse, il a été tenu compte de la volonté ferme du Collège de ne pas se séparer du personnel du service des eaux (7 temps plein) mais aussi, bien entendu, de balises générales telles que la volonté de ne pas augmenter la fiscalité ni la dette. L'analyse court terme a intégré les récentes prévisions de départ à la pension au sein du service des travaux. Enfin, à la demande de l'Echevin des finances, deux projets de budget 2014 ont été réalisés par le directeur financier : l'un avec conservation du réseau d'eau et maintien des investissements dans l'eau, l'autre avec remise du réseau à la SWDE afin d'avoir une comparaison complète à très court terme (1 an) des deux scénarios. En conséquence, le Collège ayant toujours affirmé que le maintien du personnel communal était une des conditions intangibles, il a été décidé de ne pas remettre, dans l'état actuel des choses, le réseau d'eau à la SWDE. Etant donné que la réflexion sur le long terme garde toute sa pertinence, il a été décidé d'établir un tableau de bord reprenant un ensemble de paramètres qualitatifs et quantitatifs pour suivre l'activité de distribution d'eau au même titre que d'autres services.